

<b>Zeitschrift:</b>	Cahiers d'archéologie romande
<b>Herausgeber:</b>	Bibliothèque Historique Vaudoise
<b>Band:</b>	5 (1976)
<b>Artikel:</b>	Fragments d'inscriptions latines trouvés à Saint-Léonard (Valais)
<b>Autor:</b>	Berchem, Denis van
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-835528">https://doi.org/10.5169/seals-835528</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 31.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Fragments d'inscriptions latines trouvés à Saint-Léonard (Valais)

Denis van BERCHEM

Chacun sait l'importance des fouilles entreprises dans plusieurs sites néolithiques du Valais par le Département d'anthropologie de l'Université de Genève, sous l'impulsion de son directeur, le professeur Marc R. Sauter. Les résultats obtenus depuis un quart de siècle ont fait de ce canton alpestre un des secteurs clés de l'Europe préhistorique. En regard de trouvailles aussi spectaculaires que les menhirs et les stèles anthropomorphes du Petit-Chasseur, les fragments épigraphiques recueillis en quelque sorte par-dessus le marché sur le chantier de Saint-Léonard font vraiment pauvre figure. Deux mots immédiatement reconnaissables, voilà tout ce qu'on y découvre à première vue. Un examen plus attentif m'a toutefois persuadé qu'à eux seuls, ils permettaient de ressaisir un témoin assez significatif d'une période beaucoup plus récente de l'histoire du Valais. Dans quelle mesure l'interprétation que j'en propose est-elle fondée, c'est ce dont jugera mieux que personne le destinataire de ces *Mélanges*, qui s'est occupé à plusieurs reprises du Valais romain et a donné notamment, des «*inscriptions de Saint-Maurice et du Bas-Valais*», une édition exemplaire<sup>1</sup>. En m'invitant à publier les fragments de Saint-Léonard (et je l'en remercie), M. Sauter a tenu à préciser le lieu et les circonstances de leur découverte<sup>2</sup>. Voici donc la note qu'il a rédigée à cet effet:

«Les fragments d'inscription de Saint-Léonard proviennent du haut de la colline rocheuse qui, culminant à 598,1 m., domine de cent mètres la plaine alluviale du Rhône à quelque 1250 m. à l'EENE du village (district de Sierre), et qui se détache du flanc de la montagne du Châtelard (carte nationale suisse 1:50000, feuille 273, cote 599,5/121,9). Entre celle-ci et la colline un replat (lieu dit «Sur le Grand-Pré») forme une sorte de col par où passe la petite route montant à Chelin (Lens). Si l'on tient compte du fait que jusqu'au début de ce siècle la plaine du Rhône était instable et marécageuse, et qu'au moyen âge les habitants de la commune étaient astreints à la corvée consistant à poser au pied des rochers des fascines pour permettre le trafic, on peut se demander si la route romaine ne passait pas par le haut, donc par le col mentionné, au pied de la colline. Notons, pour situer la colline dans la topographie, que le village de Saint-Léonard se trouve au débouché du torrent de la Rièvre (ou de la Liène), qui connaît des moments de très forte crue. Or ce cours d'eau forme la limite entre les deux districts de Sion et de Sierre, et autrefois entre les diocèses de Sion et de Sierre; le pont qui le traversait comportait un péage épiscopal. La colline a pu présenter de ce fait un intérêt stratégique ou tactique. En tout cas, on sait que deux batailles se sont déroulées à Saint-Léonard à l'époque historique. En 1375 après le meurtre de l'évêque de Sion, Guichard Tavel (Tavelli) par le baron Antoine de la Tour, les troupes épiscopales mirent en déroute les soldats du baron. En 1840, ce fut l'affrontement des troupes du Haut-Valais et du Bas-Valais, à l'avantage de ces dernières.

## Abréviations :

- Diehl, *ILCV* E. Diehl, *Inscriptiones Latinae Christianae Veteres*, I-III (Berlin, 1925-1931).  
JbSGU *Jahrbuch der Schweiz. Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte* (Basel).

<sup>1</sup> Dans ZAK, 3 (1941), p. 1-24, 65-76; voir aussi *Vallesia*, 15 (1960), p. 231-240.

<sup>2</sup> M. R. Sauter a fait mention de ces fragments dans JbSGU, 50 (1963), p. 84. Lorsque je les ai présentés au Cercle genevois d'archéologie, en novembre 1973, j'ai bénéficié des observations de plusieurs auditeurs, notamment de M<sup>me</sup> Christiane Dunant et de M<sup>me</sup> Frédérique Van der Wielen.

Cette colline, faite de quartzites disposés en écailles redressées obliquement, comporte une ensellure remplie de terre où des fouilles, pratiquées de 1957 à 1959 et en 1962, ont mis en évidence une station appartenant au Néolithique moyen (3000-2500 env. av. J.-C.), ainsi que des débris, mélangés lors de l'établissement d'une vigne au XIX<sup>e</sup> siècle, attribuables à presque toutes les périodes de la protohistoire (âge du Bronze ancien et récent, second âge du Fer) ainsi qu'à divers moments de l'époque romaine et au moyen âge. D'autres replats plus limités correspondaient à des creux du rocher comblés par la terre apportée par le vent constant, et que fixe une végétation faite de graminées steppiques et de chênes rabougris.

C'est l'un de ces replats, situé à 5-10 m. au sud de la station principale, qui a fait l'objet de fouilles après que l'avance de la carrière exploitant inexorablement le quartzite eut montré que la terre de remplissage était en partie due à des apports humains. Après un bref sondage en mai 1961 avec Olivier J. Bocksberger, nous avons laissé à celui-ci le soin de continuer les fouilles. Celles-ci eurent lieu en août 1961 et en avril 1962. Elles aboutirent à la mise au jour d'une grande fosse creusée à l'époque romaine ou plus tard, et qui avait respecté la couche profonde, néolithique, ainsi qu'un niveau de l'âge du Bronze final. Elle avait été comblée avec des blocs de pierre. Parmi ceux-ci se trouvaient les fragments de roche de quartzite travaillée portant les éléments de l'inscription romaine. La mort accidentelle d'O.J. Bocksberger, en 1970, ne nous a pas permis de lui poser la question de savoir si d'autres fragments, par exemple avec des zones martelées, auraient pu échapper à la vigilance des fouilleurs; mais M. Sébastien Favre, qui collabora activement aux fouilles, nous a affirmé que cela était exclu, car tous les cailloux du remplissage ont été systématiquement examinés. Il est probable que ce qui manque a servi à combler d'autres fosses que l'avance de la carrière a fait disparaître, comme elle a détruit depuis 1962 la zone du chantier sud.»

## Description

Les fragments inscrits sont au nombre de trois, que je désignerai ci-après par les lettres A, B et C.

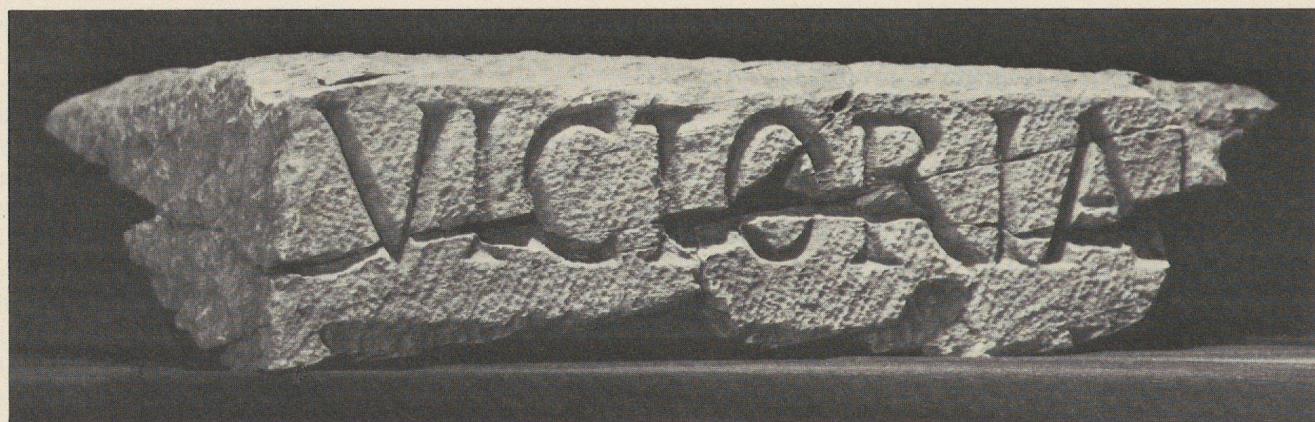


Fig. 1 : Fragment A.

### Fragment A (fig. 1)

Composé de cinq morceaux, dont l'ajustage ne pose aucun problème, il constitue l'angle supérieur gauche d'un bloc quadrangulaire en quartzite local, dont seule la face antérieure était inscrite, les autres faces demeurant assez grossièrement épannelées.

Lettres de 6-6,5 cm. de hauteur.

VICTORIAE, le E final étant réduit, par la cassure de la pierre, à la haste verticale et à la barre médiane.

De la seconde ligne, il ne subsiste, visible à l'aplomb du A de *Victoriae*, que l'extrémité d'une haste verticale. Mais, si l'on y regarde de près, on constate que cette ligne a été partiellement martelée. Il en est résulté une entaille dans la surface de la pierre, qui commence à 2 cm. du bord gauche et se poursuit approximativement à 2 cm. de distance de la première ligne, partout où la cassure l'a laissée subsister, pour s'interrompre à l'aplomb du R de *Victoriae*.

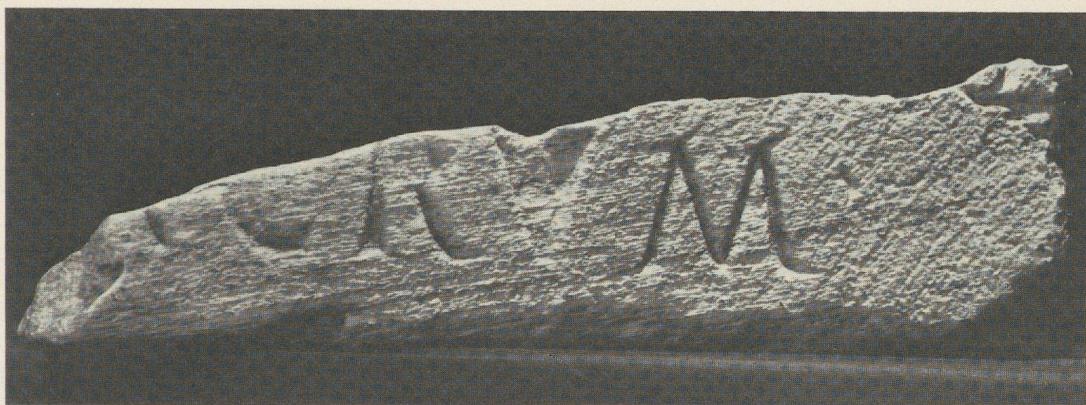


Fig. 2: Fragment B.



Fig. 3: Fragment C.

### Fragment B (fig. 2)

Angle inférieur droit d'un bloc analogue à celui qu'implique le fragment précédent. Même qualité et même traitement de la pierre.

Lettres de 5 cm. de hauteur.

On lit les cinq dernières lettres du mot *sacrum*, le A ne subsistant que par l'extrémité d'une haste, le C étant réduit à sa moitié inférieure. Un signe de ponctuation en forme de virgule est visible à la suite du M.

De la ligne précédente, on ne distingue que l'extrémité inférieure, très reconnaissable, de la dernière lettre, un Q dont la queue se prolonge horizontalement jusqu'à l'arrêt de la pierre.

### Fragment C (fig. 3)

Bord droit d'une inscription dont il conserve l'extrémité de trois lignes. Bloc en quartzite, comme A et B ; mais alors que, dans les deux autres fragments, les veines de la pierre sont à peu près horizontales et que celle-ci a cassé, en conséquence, dans le sens des lignes, on observe, dans C, une veinure verticale, ce qui explique aussi la forme du fragment. Sur la face latérale, perpendiculaire à la face inscrite, on observe le même travail d'épannelage qui caractérise les côtés extérieurs des fragments A et B. Le profil de cette face, formant à la base un angle droit, suggère que C représente, comme B, l'angle inférieur droit d'une inscription dont la dernière ligne correspondait à la troisième du fragment.

De la ligne supérieure, on ne distingue que l'extrémité d'un empattement, en position oblique par rapport à la ligne. Il suffit de considérer toutes les lettres de l'alphabet latin pour se persuader qu'il ne peut s'agir que d'un X<sup>3</sup>. La seconde ligne n'est plus représentée que par une zone martelée de 6 à 7 cm. de hauteur. A la troisième ligne, on voit la plus grande partie d'une feuille de lierre stylisée, placée obliquement, la tige vers la gauche et la pointe vers la droite. Compte tenu de cette position, les caractères disparus devaient avoir, sur cette ligne, environ 6 cm. de hauteur.

### Interprétation

De l'examen des fragments résulte une première constatation, c'est qu'ils proviennent, sinon de trois, du moins de deux inscriptions en tout cas. La combinaison de A et de B n'offre pas de difficulté. S'il est vrai que le premier a pris une teinte bistrée alors que le second est resté blanc, cette différence de coloration est imputable aux effets chimiques produits sur la pierre par l'environnement des fragments aux divers niveaux de la fosse d'où on les a extraits. C'est du

<sup>3</sup> En principe, les empattements du X se terminent à l'horizontale sur la ligne. Mais il arrive aussi, surtout à basse époque, qu'ils dessinent un angle avec la ligne. Voir les exemples donnés par E. Hübner, *Exempla scripturae epigraphicae Romanae* (Berlin, 1885), p. LXVII et nos 494, 542, 628, 636, 647, etc.

moins ce que m'a appris le professeur R. Chessex, spécialiste en pétrographie de l'Université de Genève. Sur un autre point, il fut tout aussi catégorique; si C provient à coup sûr de la même carrière que A et B, la direction opposée des veines du quartzite exclut qu'il puisse s'agir d'un même bloc. A cette différence de taille vient s'ajouter l'observation faite plus haut que C correspond vraisemblablement, comme B, à la fin d'une inscription. Nous voilà donc contraints d'admettre l'existence de textes différents. Mais ces textes n'en devaient pas moins contenir un élément commun, puisque C présente comme A cette particularité, somme toute assez rare, d'avoir été martelé. Ce détail va, paradoxalement, nous aider à exploiter des documents à première vue peu explicites.

Arrêtons-nous d'abord au fragment B. Le mot *sacrum* définit toute inscription où il figure comme une dédicace à une ou à plusieurs divinités. A l'avant-dernière ligne, la lettre Q, abréviation de la copule *que*, incite à restituer, à cette place et dans un tel contexte, la formule *dis deabusq(ue)*, ou mieux, *ceterisq(ue) dis deabusq(ue)*. *Sacrum* en fin d'inscription occupant presque toujours le centre de la ligne, entre deux espaces blancs, il suffit de compter, à partir du mot recomposé, un espace à gauche égal à celui de droite, pour découvrir la largeur initiale de la face gravée, soit environ 60 cm.

Le mot *Victoriae* du fragment A fait reconnaître à lui seul une dédicace à la Victoire impériale. Qu'on additionne ou non A et B ne change rien à cette évidence. Attesté à Rome dès le début du III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le culte de la Victoire devint avec Auguste une des formes de dévotion à l'égard de l'empereur. Celui-ci exerçant l'autorité suprême sur les forces armées, de même qu'il était seul habilité à célébrer un triomphe, il n'y avait de victoire qu'à son nom. Représentée sur les revers monétaires depuis Néron, la Victoire s'affirme dans l'épigraphie, assortie, dans la majorité des cas, de l'épithète *Augusta*, mais aussi du nom de l'empereur au mérite duquel on l'attribuait, ou encore, depuis Marc Aurèle, d'un adjectif rappelant le théâtre où elle avait été acquise, *Britannica*, *Germanica*, *Parthica*, etc. Dans le cas qui nous occupe, les traces de martelage observables à la deuxième ligne du fragment A obligent à chercher le nom d'un empereur victime d'une *damnatio memoriae*. Ce fut le cas, au I<sup>er</sup> siècle, de Néron et de Domitien, au II<sup>e</sup>, de Commode et, au III<sup>e</sup>, d'une longue suite d'empereurs, tour à tour renversés et condamnés par leurs successeurs. L'aspect un peu alanguï des caractères, notamment du T dont la barre, légèrement oblique, s'étire vers le haut, ne permet en tout cas pas de faire remonter l'inscription au I<sup>er</sup> siècle. On écartera donc Néron et Domitien. On écartera aussi Commode, mais pour une autre raison. Des divers éléments du nom officiel de Commode, *Imp. Caes. M. Aurelius Commodus Antoninus*, seul fut martelé *Commodus*. Si, comme je le crois, A et B appartiennent à la même inscription, l'espace manque à la première ligne pour restituer le début de sa titulature. Et quand bien même la longueur des lignes, dans A, aurait dépassé les 60 cm. de B, je ne vois pas le moyen de restituer, à la seconde ligne, le nom d'*Antoninus*, en tenant compte du seul vestige de lettre encore visible, qui ne peut correspondre qu'à un I ou à un L. Nous voilà parvenus au III<sup>e</sup> siècle et, de fait, dans la mesure où on peut dater une inscription par l'aspect des caractères, c'est au III<sup>e</sup> siècle que j'ai d'emblée attribué nos fragments. Sans m'arrêter à d'autres empereurs dont le nom, pour des raisons diverses, ne saurait offrir de solution à notre problème, je retiendrai comme probable celui de Gallien, qui a le plus de chances d'avoir vu ses mérites célébrés, d'abord, dans notre pays, puis volontairement effacés.

Le règne de Gallien fut mouvementé et la chronologie n'en est pas établie avec certitude<sup>4</sup>. Accédant à l'Empire en 253 avec son père Valérien, il assuma d'abord la responsabilité des opérations sur le Rhin, d'où il conduisit plusieurs campagnes contre les Germains. En 258 ou en 259, la révolte d'un gouverneur de Pannonie, Ingenuus, l'obligea à se porter sur le Danube, en rameutant des forces prélevées en partie sur les garnisons occidentales. Dans le même temps, Valérien entamait contre les Sassanides une expédition qui finit en désastre (259?). Sa défaite et sa captivité déclenchèrent de nouvelles défections et Gallien, resté seul, vit son autorité contestée, tant à l'Est qu'à l'Ouest de l'Empire. Face aux usurpateurs, il ne négligea pas la propagande. Plus que tout autre empereur, il exalta ses victoires. Ses monnaies nous apprennent qu'il les numérotait, à l'instar des salutations impériales qui, dans la titulature officielle, étaient régulièrement suivies d'un numéro d'ordre. En 260, Gallien exerçait encore le contrôle des provinces occidentales de l'Empire, et par conséquent de nos régions, comme en témoigne l'inscription d'Altenburg, qui commémore la restauration du camp de Vindonissa, entreprise par

<sup>4</sup> La diversité des opinions soutenues est bien illustrée par G. Walser et T. Pekary, *Die Krise des röm. Reiches* (Berlin, 1962), p. 28 s. Les études d'A. Alföldi intéressantes cette période ont été republiées sous le titre *Studien zur Geschichte der Weltkrise des 3. Jahrhunderts nach Christus* (Darmstadt, 1967). Voir aussi J. Fitz, *Ingenuus et Régalien*, *Coll. Latomus*, 81 (Bruxelles, 1966).

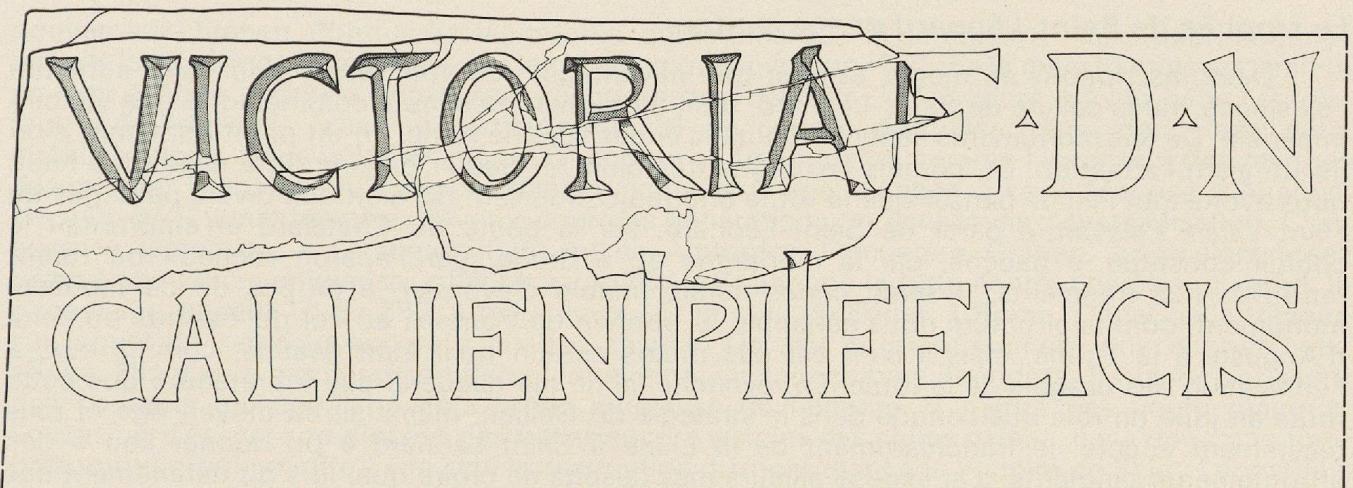


Fig. 4: Inscription de Saint-Léonard (fragment A). Restitution graphique.

le gouverneur de Germanie supérieure au nom de Gallien et de son fils le César Saloninus<sup>5</sup>. C'est dans le cours de cette année 260 que les Alamans forcèrent la ligne du *Limes*, d'abord, du Rhin, ensuite, pour se répandre en Suisse et dans le bassin du Rhône. Cette catastrophe, qui isola momentanément la Gaule de l'Italie, entraîna l'usurpation de Postumus et la mise à mort de Saloninus, laissé par son père à Cologne.

Si mon hypothèse est exacte, c'est le nom de Gallien qu'il faut restituer au début de la seconde ligne. On constatera, au vu de la restitution graphique (fig. 4), que la leçon *Gallieni Pii Felicis* s'inscrit parfaitement dans ce qui reste du tracé de cette ligne, le dernier I de *Gallieni* justifiant un élargissement du martelage vers le haut, à l'aplomb du R de *Victoriae*, et celui de *Pii* correspondant à l'empattement encore visible à l'aplomb du A. Mais on admettra du même coup qu'il n'y a pas place, à la première ligne, pour le nom de Valérien. L'inscription de Saint-Léonard est donc postérieure à la disparition du père de Gallien. Je la croirais volontiers contemporaine de celle d'Altenburg, qui atteste le prestige encore intact de Gallien au nord des Alpes. Le rapprochement de ces deux inscriptions amène à restituer, entre la titulature de Gallien, dont A conserve le début, et la conclusion de la dédicace, retrouvée en B, le nom du César Saloninus. Réserve faite de variantes toujours possibles dans l'ordre des titres et dans l'usage des abréviations, on obtiendrait le texte suivant:

VICTORIAE · D · N  
GALLIENI · PII · FELICIS  
AVG · GERM · MAX · PONT · MAX  
ET · P · LICINII · CORNELII  
SALONINI · NOB · CAES  
CETERISQ · DIS · DEABUSQ  
SACRUM

C'est le moment de considérer le fragment C. Nous avons vu qu'il ne pouvait appartenir à la même inscription que A ou B. Si, comme la forme du fragment le suggère, il nous restitue l'angle inférieur droit d'un bloc inscrit, on ne peut davantage croire à une réplique pure et simple du texte reconstitué sur la base des autres fragments. Mais, par ailleurs, le martelage qu'il a subi, tout comme A, indique qu'il portait les mêmes noms. Si l'on met les vestiges de l'inscription en regard du texte proposé ci-dessus, on distingue au premier coup d'œil qu'ils s'ajustent à la fin des lignes 3, 4 et 5, la bande martelée correspondant à la place occupée par le nom complet de Saloninus et la feuille de lierre comblant, à la ligne 5, un vide résultant du fait que cette ligne compte trois lettres de moins que celles qui l'encadrent. Renonçant à découvrir le sens général de cette seconde inscription, je me bornerai à conclure qu'elle avait été gravée, comme la première, à la gloire de l'empereur Gallien.

<sup>5</sup> CIL, XIII, 5203. Cf. H. Lieb, *JberGPVindonissa*, 1948-49, p. 22-28 et mes propres considérations, *Revue suisse d'histoire*, 5 (1955), p. 159 s.

## Le trophée de Saint-Léonard et ses avatars

Deux inscriptions au moins, et peut-être davantage<sup>6</sup>, en voilà assez pour faire admettre l'existence, sur la colline de Saint-Léonard, d'un monument destiné à commémorer une victoire impériale. De tels monuments étaient volontiers érigés sur une route, en un point dominant d'où ils attiraient l'attention. Or, comme l'explique très bien M. Sauter dans la note citée plus haut, nous avons tout lieu de penser que la route antique conduisant de Sion aux divers passages du Haut-Valais s'élevait, à partir de Saint-Léonard, sur la pente du Châtelard et empruntait le couloir constitué, à gauche, par la montagne et, à droite, par l'éperon rocheux où furent retrouvés nos fragments. Il serait certes déraisonnable d'évoquer, à propos de ce modeste monument, dont la structure nous échappe, le trophée de Pompée au col du Perthus ou celui d'Auguste à la Turbie, mais il n'en est pas moins certain qu'il était destiné, comme eux, à l'édification des usagers de la route. En revanche, je ne me risquerai pas à prétendre que cette route ait joué un rôle quelconque dans la stratégie de Gallien, même si, au moyen âge et plus récemment encore, le franchissement de la Liène à Saint-Léonard a pu donner lieu à des affrontements sanglants. J'ai exposé ailleurs mes raisons de croire que, lors du déferlement des Alamans sur le plateau suisse, le Valais fut épargné, grâce à la facilité de défense que constituait, dans l'antiquité comme de nos jours, l'étranglement d'Agaune<sup>7</sup>. Il se pourrait que cette bonne fortune, tout comme le succès remporté peu après par Gallien sur les envahisseurs, près de Milan, ait suscité dans ce canton un élan de gratitude, dont nos pierres seraient le témoignage. Mais, à l'époque où nous sommes, la Victoire est un charisme attaché à la personne de l'empereur, et nous la voyons célébrée, à l'égal de ses autres vertus, dans tous les territoires soumis à son autorité. Ainsi la dédicace de Saint-Léonard n'est-elle sûrement pas le reflet d'un événement local.

Dans l'histoire de ces inscriptions, il faut distinguer trois moments: celui de la gravure, celui du martelage et celui de la destruction. Si l'on veut bien me concéder qu'elles furent gravées au temps de l'empereur Gallien et, plus précisément, en 259 ou en 260, la date du martelage se découvrira aisément. Pour se donner l'instrument nécessaire au rétablissement de l'unité de l'Empire, Gallien constitua une puissante armée de cavalerie qui stationnait, vers la fin de son règne, dans la région de Milan, aux ordres d'un chef nommé Auréolus<sup>8</sup>. En 268, Auréolus se rebella et passa dans le camp de Postumus, au nom de qui l'atelier monétaire de Milan se mit à battre monnaie. Accouru en hâte des Balkans où il se trouvait alors, Gallien remporta un premier succès sur Auréolus et mit le siège devant Milan où le général félon avait cherché refuge. Mais, ses propres officiers s'étant conjurés contre lui, il fut presque aussitôt assassiné et remplacé par celui que nous appelons l'empereur Claude II.

La défection d'Auréolus eut toutefois pour effet de faire passer momentanément la zone alpine, et par conséquent le Valais, sous le contrôle de Postumus. Claude entreprit aussitôt de la reconquérir, comme le prouve le passage à Grenoble, en 269, d'une armée commandée par un de ses préfets<sup>9</sup>. Mais la dissidence issue, en 260, de l'usurpation de Postumus, ne s'effondra qu'en 273, sous le règne d'Aurélien. Ni Claude, ni Aurélien n'avaient de raisons de faire disparaître le nom de Gallien, dont ils pouvaient se considérer comme les successeurs légitimes. C'est donc dans la courte période où le Valais se trouva dans l'obédience des empereurs dits gaulois que s'inscrit le martelage des inscriptions de Saint-Léonard.

Le nom de Gallien une fois effacé, la dédicace à la Victoire n'en subsistait pas moins, hommage permanent à la mission providentielle de l'empereur, quel qu'il fût. Nous devons admettre toutefois qu'un jour vint où le monument qui la portait fut détruit, et détruit volontairement. L'absence de toute trace d'occupation du site après l'époque romaine exclut l'hypothèse d'un remplacement. La cassure de nos pierres, leur enfouissement inutile attestent bien plutôt l'acharnement mis à supprimer le témoin d'une dévotion jugée soudain réprovable. Si le martelage s'explique par un contexte politico-militaire, la destruction, elle, procède bien plutôt d'un antagonisme religieux.

La prudence commanderait de laisser ouverte la question de la date et des circonstances de cette destruction. Mais puisqu'il s'agit du Valais, où la propagation du christianisme est jalonnée de repères chronologiques précis, un rapprochement s'impose. En 377, la province des Alpes Grées et Pennines, à laquelle appartient la haute vallée du Rhône, est administrée par un

<sup>6</sup> On observera que le texte recomposé de l'inscription ne mentionne pas de dédicant. En un temps où les affirmations de loyalisme étaient rarement désintéressées, cette absence est insolite. On admettra donc que l'auteur du monument, haut fonctionnaire ou communauté politique, y avait inscrit son nom dans un autre contexte.

<sup>7</sup> *Revue suisse d'histoire*, 5 (1955), p. 163 s.

<sup>8</sup> On trouvera un nouvel examen des circonstances de la création par Gallien d'un corps autonome de cavalerie, dans *Aufstieg und Niedergang der röm. Welt*, 3<sup>e</sup> partie (Berlin, à paraître).

<sup>9</sup> *CIL*, XII, 2228 (Dessau, *ILS*, 569).

gouverneur chrétien, Pontius Asclépiodotus, qui fait marquer d'un chrisme l'inscription commémorant la réfection, cette année-là, d'un édifice public à Sion<sup>10</sup>. Dans le même temps apparaît le premier évêque connu d'Octodurus, Théodore ou Théodule<sup>11</sup>. Théodore gravite dans l'entourage d'Ambroise de Milan. Il participe en 381 au concile d'Aquilée, réuni pour juger deux évêques ariens. Dans le Valais même, Théodore se fit connaître comme l'inventeur des reliques des martyrs Thébains, qu'il déposa dans la première chapelle érigée à saint Maurice d'Agaune. Le culte qu'il y institua allait devenir pour des générations un actif foyer d'évangélisation. C'est aussi le temps où, à l'instigation du même Ambroise, l'empereur Gratien, jusqu'alors assez réservé en matière religieuse, infléchit sa politique et engage la lutte contre l'hérésie, d'abord, le paganisme, ensuite<sup>12</sup>. En 382, il fait enlever, de la salle du Sénat, à Rome, l'autel de la Victoire sur lequel on sacrifiait encore à chaque séance. On sait le retentissement que connut cette affaire. Elle n'aura pas laissé indifférent un évêque militant comme Théodore. Parfaitemment averti des courants qui agitaient alors la vie religieuse de l'Empire, il n'aura pas voulu manquer l'occasion d'épurer son diocèse des traces encore visibles des cultes païens. Il y a donc une forte présomption pour mettre à son actif la destruction du monument à la Victoire de Saint-Léonard<sup>13</sup>.

<sup>10</sup> *CIL*, XII, 138 (Diehl, *LCV*, 281).

<sup>11</sup> J'ai rassemblé la documentation relative à l'évêque d'Octodurus dans *Le martyre de la Légion Thébaine* (Basel, 1956), p. 35 s.

<sup>12</sup> En dernier lieu, G. Gottlieb, *Ambrosius von Mailand und Kaiser Gratian*, *Hypomnemata*, 40 (Göttingen, 1973).

<sup>13</sup> Les fragments ont été photographiés au Département d'anthropologie de l'Université de Genève. La restitution graphique est due à M<sup>me</sup> Françoise Plojoux, que je remercie d'avoir eu la patience de se prêter à de multiples retouches.

